

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 12 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 du mois de mars à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal le 03 mars 2026.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, Stéphane AUZERAL, adjoints,
Jean Pierre BUERBA, Anne-Laure JEAN BAPTISTE, Jean-Baptiste GRANGE, Jean-Laurent PEREZ, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Raphael BENOIT.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 12 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean-Pierre BUERBA est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **27 janvier 2026**.

Le compte rendu du conseil municipal du **27 janvier 2026** est approuvé à l'unanimité.

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE ET SOCIAL DE LA MEDIATHEQUE (15-2026)

Madame la première adjointe rappelle que la médiathèque constitue un service public culturel de proximité, participant à l'accès à la culture, à l'information, à la formation et aux loisirs pour tous.

Dans ce cadre, il est nécessaire de formaliser les orientations stratégiques, scientifiques, éducatives et sociales de la médiathèque au sein d'un Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) pour les 6 années à venir.

En effet, ce document constitue un outil stratégique de pilotage, de valorisation et de développement du service, notamment dans le cadre des relations avec les partenaires institutionnels.

Les objectifs retenus sont les suivants :

- Poursuivre le développement de la fréquentation de la médiathèque
- Diversifier les publics, en particulier les adolescents, les personnes âgées ainsi que les publics éloignés de la lecture
- Renforcer le rôle éducatif et culturel de la médiathèque
- Améliorer la visibilité de la médiathèque auprès de la population.

Plusieurs enjeux stratégiques ont ainsi été identifiés :

- Positionner la médiathèque comme un lieu de vie et social
- Conforter les partenariats existants et en développer de nouveaux
- Renforcer l'ancrage territorial de la médiathèque et son action culturelle.

Ces enjeux stratégiques sont déclinés en actions et feront l'objet d'évaluations.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'adopter le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) de la médiathèque municipale, annexé à la présente délibération pour la période 2026-2032.
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document afférent à la mise en œuvre de ce projet.
- De prévoir que le PCSES pourra faire l'objet d'une évaluation intermédiaire et, le cas échéant, d'une actualisation par délibération.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau